

RENDEZ-VOUS À DURTOL

DIMANCHE. 20^e Fête de la rave. Le comité des fêtes de Durtol donne rendez-vous dimanche 29 septembre de 8 à 18 h, à la traditionnelle Fête de la rave, qui se tiendra en plein air au centre bourg. **Au programme de cette 20^e édition.** Toute la journée, vide-greniers, manège, dégustation de soupe de rave au chaudron, buvette. A midi, repas campagnard avec soupe de rave, bœuf bourguignon, fromage et pâtisserie durtoloise. De 11 à 17 h, animation avec la banda Espérance de Roches. De 14 à 17 h, animation avec Dafne Show. De 14 à 15 h, maquillage gratuit pour les enfants participants au défilé des vélos fleuris. A 15 h, défilé des vélos fleuris. ■

SAINT-SATURNIN. Foire d'automne. Dimanche 6 octobre toute la journée dans le village, se tiendra la traditionnelle foire d'automne. En plus des producteurs et des marchands ambulants, l'association ASS du 63 organise une brocante et un vide-greniers ouvert aux particuliers (avec ou sans réservation - tél. 06.73.98.92.24 ou 06.59.45.64.46 ; 2 € le mètre). Tombo-la, orgue de Barbarie, restauration. ■

SORTIE EN SIOULET-CHAVANON

CE WEEK-END. 12^e fête du champignon. La confrérie des Champignons en Sioulet-Chavanon organise sa fête annuelle à Herment les 28 et 29 septembre. **Samedi,** sortie mycologique au départ du foirail à 13 h 30, accompagnée de spécialistes (inscriptions sur place, 6 €). Au retour, goûter et concours. **Dimanche,** dès 8 h 30, messe en la collégiale à 9 h 45. Défilé des confréries sur la promenade des Murs avant le chapitre de la Confrérie des champignons à 11 h. A 12 h 30, apéritif offert par la municipalité ; repas gastronomique dansant à la salle des fêtes (35 €/pers., 04.73.21.87.39 ou 04.73.21.49.21). Exposition de champignons, ancien bâtiment DDE, place du foirail, entrée libre. ■

Volcans → Chamalières

CARNET

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE. 1, place Claude-Wolff. Tél. 04.73.19.57.57.
Fax services administratifs : 04.73.19.57.60. www.ville-chamalières.fr ; mairie@ville-chamalières.fr
Accueil et état civil. Du lundi au vendredi : de 8 heures à 16 h 15 ; samedi : de 9 heures à 12 heures (état civil - principalement mariages et décès).
Services techniques. 26, avenue des Thermes. Tél. 04.73.19.57.63.
Ateliers municipaux. 14, rue du Pré-l'Abbé. Tél. 04.73.37.84.79.
POLICE MUNICIPALE. Bureau principal. 48 ter, avenue de Royat. Tél. 04.73.36.88.17.
Bureau annexe. 14, place Van-Gogh. Tél. 04.73.36.73.50.
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS). 17, avenue de Royat. Tél. 04.73.19.57.64. Du lundi au vendredi : de 8 heures à 15 h 45.
Assistante sociale. Permanence du lundi au vendredi, de 8 heures à 10 heures.
SISAD DE CHAMALIÈRES-ROYAT. (Syndicat intercommunal de soins à domicile). 17, avenue de Royat. Tél. 04.73.40.01.62. www.sisad.fr ; e-mail : sisad@laposte.net
SECRETARIAT COORDINATION SERVICE « PETITE ENFANCE ». 25 bis, avenue Joseph-Claussat. Tél. 04.73.37.71.51. Du lundi au vendredi : de 8 heures à 9 h 30. Le mercredi : de 15 h 30 à 18 h 30 ou sur rendez-vous.
CENTRE MUNICIPAL D'INFORMATION. Espace René Papat, 24, place Charles-de-Gaulle. Tél. 04.73.31.24.06.
OFFICE DE TOURISME DE ROYAT-CHAMALIÈRES. 1, Avenue Auguste-Rouzaud (Place Allard), à Royat. Tél. 04.73.29.74.70. info@ot-royat.com ; www.ot-chamalières.com
lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9 h 30 à 18 heures ; **mercredi :** de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; **samedi, dimanche et jours fériés :** de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures.
MAISON DES ASSOCIATIONS. 11-13, rue des Saulées. Tél. 04.73.36.45.97.
BIBLIOTHÈQUE COMMUNAUTAIRE. 2, allée du Parc. Tél. 04.63.66.95.32.
CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE. Avenue de la 1^{re} Armée Rhin-et-Danube. Tél. 04.73.29.78.78.
LES MARCHÉS
 Mardis, jeudis et samedis matin : square de Verdun.
 Vendredis après-midi : carrefour Europe.

CONSEIL MUNICIPAL ■ Louis Giscard d'Estaing (UDI) et Eric Spina (PS) déjà en lutte

Les municipales, c'est maintenant !

A moins de six mois des élections municipales, les candidats sont déjà en ordre de bataille. Et les dossiers sujets à quelques escarmouches.

Pour cette rentrée municipale, le conseil, emmené par son maire Louis Giscard d'Estaing, a surtout traité les affaires courantes, comme, notamment, les nombreux travaux de voirie sur la commune, l'installation d'une station de vélos ou encore l'habitat social. Mais surtout il a mis en lumière une donne chronologique : l'approche des élections municipales. Candidat déclaré à sa propre succession, Louis Giscard d'Estaing sait aujourd'hui quel sera le visage de son adversaire en mars prochain : Eric Spina. Et il a fallu un peu moins de cinq petites minutes pour que les deux futurs adversaires entrent dans l'arène, lors de l'approbation du compte rendu du dernier conseil municipal. Le premier à sortir une banderille : Eric Spina. « Vous parlez d'une épargne brute positive, mais moi si je fais les calculs, il manque 400.000 €. Quand on sait que vous vous targuez dans les médias d'avoir désendetté la commune... »

La réponse du maire ne s'est pas faite attendre : « Vous ne pouvez pas dire qu'on n'a pas désendetté la commune. Nous sommes contrôlés et nous sommes sortis de la zone d'alerte. » Et Eric Spina de poursuivre : « Certes mais il y a eu une cession d'actifs... »



TRAVAUX. Plusieurs commerces ont été pénalisés durant la réfection de la rue. PHOTO FRED MARQUET

« Oui, qui était de 7 millions et aujourd'hui elle a atteint 11 millions. Je pense que votre démonstration se retourne contre vous », lui a rétorqué Louis Giscard d'Estaing. Et les petites escarmouches ont continué une bonne partie de la soirée sur le redécoupage des cantons et « son manque de concertation » dixit LGE, mais aussi sur la loi Duflot et le logement social, sans oublier l'intercommunalité.

Voirie. Dans le cadre des travaux d'aménagement de l'ave-

nue Joseph-Claussat, le conseil municipal avait décidé de constituer une commission d'indemnisation amiable des commerçants. Cette commission a déjà attribué plusieurs provisions pour une somme totale de 34.500 € en mars et juin derniers. Elle s'est de nouveau réunie afin d'examiner cinq dossiers. Trois ont été acceptés : 7.000 € à l'entreprise Vival ; 3.500 € à la boulangerie Valette ; 15.000 € à la pharmacie Voltaire. Un a été rejeté : pressing MCB compte tenu de l'absence de

perte de bénéfice. Un dernier a été ajourné : auto-école Dochez, le dossier ayant été transmis hors délai.

Toujours en voirie, le Conseil a approuvé plusieurs conventions de réfection avec la Ville de Clermont : rue des Gravouses, travaux d'adduction d'eau potable rue de Bellevue, ou encore la reprise du marquage au sol sur les boulevards Duclaux/Berthelot.

Station de vélos. Le Conseil a approuvé, par convention, l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public pour l'installation, par le SMTC, d'une station de vélos en libre-service, place de Verdun, à l'angle de la rue Charles-Fournier. Outre la mise en place et l'entretien du SMTC, la convention prévoit aussi une compensation financière versée à la commune puisque l'implantation est située sur trois places de stationnement payant, soit un manque à gagner de 1.500 €.

Logements sociaux. Auvergne Habitat a programmé pour la fin de l'année 2013 la construction de 26 logements aux 11, 13, et 15-17 avenue de la Gare. L'opération comprend la démolition de la Villa André et de la Villa Arverna et la construction de 14 logements neufs, puis la réhabilitation de l'ancien hôtel Villa du parc, en 12 logements sociaux. Les permis de construire ont été déposés en juin et juillet derniers. Le conseil a approuvé la vente pour 448.292 € des villas André et Arverna et de fixer le prix de cession de la Villa du parc à l'euro symbolique. ■

DEMAIN ET DIMANCHE ■ 7^e Foire d'art et d'artisanat d'art, allée et place de Geretsried

« La création contemporaine dans sa richesse et sa diversité »

Peinture, sculpture, dessin, photographie, estampe, gravure, collage, infographie, création de bijoux, souffleur de verre, mosaïque, géolampes, marqueterie, créations en zinc, fabrication de carnets, ferronnerie d'art, lave émaillée, vitrail, couture, arts textiles, peinture sur porcelaine, carton... feront la richesse de la 7^e édition de la Foire d'art et d'artisanat d'art de Chamalières qui se déroulera, allée et place de Geretsried, demain samedi et dimanche, de 10 heures à 18 heures.



ART. Nadia Saikali participera à la Foire d'art et d'artisanat d'art et accueillera le public.

Un carrefour culturel et artistique, attendu chaque année avec beaucoup d'impatience et qui cette fois encore, devrait séduire le public avec une vraie qualité artistique et une diversité de talents. Cette manifestation est organisée par la ville de Chamalières et l'Association mouvement art contemporain (AMAC). Parmi les 49 créateurs, Nadia Saikali, artiste peintre, qui expose à la galerie d'art contemporain, sera présente les deux jours. L'artiste libanaise dédicacera son livre et présentera son

travail. L'Espace René-Papat, ouvert l'après-midi seulement, sera aussi un lieu de balade et de découverte artistique puisque l'atelier de gravure de Chamalières expose les œuvres de ses élèves. « C'est la création contemporaine dans sa richesse et sa diversité que nous vous invitons à découvrir » déclarent les organisateurs. ■

➔ **AMAC.** Galerie municipale d'art contemporain, 3, avenue de Fontmaure. Tél. 04.73.30.97.22. www.amac-chamalières.com ; contact@amac-chamalières.com -